

COMITE DE QUARTIER DE VILLEVERTE

PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 28 janvier 2017

L'assemblée Générale annuelle du COMITE de QUARTIER de VILLEVERTE s'est tenue le samedi 28 janvier 2017 à l' Ecole de la Cigale.

A 9 h 30 , les membres du Conseil d'administration présents ont accueilli les participants qui ont renouvelé les adhésions pour l'année 2017. Le Comité de Quartier de Villeverte compte 146 adhérents. Au premier Janvier 2017, nous enregistrons 72 adhérents.

L'Assemblée Générale commence à 9 h 30 , présidée par JM MARTIN, président , selon l'ordre du jour indiqué sur la convocation, adressée aux adhérents par mail ou affichage dans le quartier.

ADHERENTS PRESENTS OU REPRESENTES :

70 personnes ont signé le registre de présence avant le début de l'AGO et pendant la réunion, adhérents à jour de leur cotisation 2016 qui peuvent participer aux votes. Le quorum est atteint (1/3 des adhérents sont présents ou représentés)

ELUS : Nous notons la présence de

Mr Yvon LACHAUD, Adjoint au maire, Député, Président de NIMES-METROPOLE

Mr Thierry PROCIDA, Adjoint au Maire, Conseiller Général, Président du Conseil de Quartier Garrigues Ouest

Mr Julien PLANTIER, conseiller municipal, adjoint au maire, délégué aux sports, représentant Jean Paul FOURNIER

Mme BLACHON AGUILAR Danielle, conseillère municipale, déléguée au logement social

PERSONNALITES PRESENTES :

Mme FONTAINE, Directrice des Relations Publiques avec les collectivités territoriales chez ORANGE ,

Mr BACHELOT Cyril , Responsable du Développement de la Fibre, région Sud chez ORANGE

Rédactrice du procès verbal : Elisabeth GOMBERT

I - RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2016 : par JM. MARTIN , Président

JM Martin dresse un tableau des événements marquants de l' exercice écoulé, selon l'ordre du jour de l'AGO : **2016 , l'année de la Fibre et du PLU .**

LA FIBRE :

Rappel historique (Jean Michel MARTIN)

Le point en Janvier 2017 (Mme FONTAINE , ORANGE)

Le P.L.U.

Les travaux de voirie effectués

Le bilan de la fête 2016

Le lotissement des Garrigues du Paratonnerre

Ces points seront développés plus avant, tout en respectant l'emploi du temps des élus.

Vote : Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et représentés

II – RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2016, par Odette HENIN , Trésorière

1°) Fête de quartier

Face au tableau projeté à l'écran, la trésorière commente la partie recettes et la partie dépenses.

La partie recettes a été constituée par la buvette, les repas, la tombola auxquels se sont ajouté les subventions de la Mairie et du Conseil départemental. Le total des recettes s'est élevé à 6 016 €.

Concernant les dépenses elles ont été occasionnées par l'achat de toutes les marchandises nécessaires pour la consommation sur place. A cela il y a eu les frais de la péna, l'animation musicale, la sous-traitance des repas pris sur place, les frais du compteur EDF et la SACEM. Ces frais se sont élevés à 5 400 € laissant une marge nette de 617 €.

2°) Compte de Résultat annuel 2016

La trésorière rappelle que les bénéfices de la fête permettent de faire face aux dépenses annuelles et commente le compte de résultat projeté.

Concernant les produits de l'association, ils ont été constitués en 2016 par les cotisations des membres (146 adhérents)

en augmentation de 14 % par rapport à 2015. Les autres produits sont constitués par les consommations à la fête de quartier ainsi que les subventions. Montant global des produits : 7387 €.

Pour les charges, outre les achats pour la fête de quartier il y a eu des frais administratifs pour la publication du Réboussié, l'assurance responsabilité civile, les frais du Blog de Villeverte ainsi que la cotisation à l'UCQNM. Ceci pour un total général de charges de 7 366 €. Ce qui permet de dégager un faible bénéfice de 21 €.

L'équilibre est maintenu mais la vigilance reste de mise pour un meilleur fonctionnement.

Vote : Aucune question n'étant soulevée, Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

III – ELECTION des MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Daniel POUDEVIGNE explique le mode de scrutin, il énumère la liste des personnes candidates et propose un vote par scrutin de liste. Un vif débat s'instaure car, selon JP CHOQUET, la loi demande un vote individuel dans une association. Elisabeth GOMBERT propose de soumettre au vote de l'Assemblée Générale le mode de scrutin.

**Vote : 44 votes pour un scrutin individuel nominatif, 20 votes pour un scrutin de liste.
Le mode de scrutin individuel nominatif est donc adopté à la majorité des présents et représentés**

Les candidats à l'élection, se présentent rapidement à l'Assemblée Générale avant le vote. Nous choisissons de vous présenter ici en quelques mots les nouveaux candidats :

HAVEZ Jean Claude: chef d'entreprise dans le secteur informatique (gestion de logiciels pour les collectivités locales) Son épouse travaille au conseil départemental.

POLLONO Jean Pierre : Vit dans le quartier depuis 18 ans. Retraité, il souhaite s'investir dans la vie du quartier et, notamment au sein du Conseil d'Administration du CQ de Villeverte.

ROMAN Daniel : vit dans le quartier depuis environ 30 ans et travaille au service de la voirie et de l'environnement à la Mairie. Il est par ailleurs pompier volontaire. Travaillant à temps partiel, il veut s'investir davantage dans le quartier, notamment dans le domaine de l'environnement.

Votes : Sur 68 votes exprimés (2 bulletins nuls) tous les candidats ont été élus avec 50% des suffrages exprimés.

La liste des membres du Conseil d'Administration 2017 est la suivante :

ARNAUD Didier, CANCEL Christiane, GOMBERT Elisabeth, HAVEZ Jean Claude, HENIN Odette, KREBS Brigitte, MARTIN Jean Michel, MARTINEAU Caroline, PEREDES Bernard, POLLONO Jean Pierre, POUDEVIGNE Daniel, ROMAN Daniel, VALERO Marie Thérèse, VIVES Norbert

Les points statutaires inscrits à l'ordre du jour étant terminés, l'Assemblée Générale se poursuit.

JM Martin décide de bousculer l'ordre des questions inscrites à l'ordre du jour, à la demande de certains élus qui ont d'autres obligations ce samedi.

La parole est donnée à **Yvan Lachaud** qui souhaite traiter 2 sujets fondamentaux pour notre quartier Les transports et les problématiques liées à l'eau.

1- LES TRANSPORTS :

Transports publics : TANGO :

On peut faire un premier bilan sur le réseau existant :

Sur la ligne T1 : augmentation de + 30% dans l'année 2016

Les lignes L 2 (T2) d'Est en Ouest et L 3 (Pissevin)doivent être structurantes à 10 minutes et les correspondances, encore incertaines, doivent être améliorées et assurées en fin de ligne.

Une réelle réflexion structurante est donc à mettre en place pour tous types de transports avec une mixité des divers modes de transports au niveau de Nîmes et de son agglomération.

Mr LACHAUD souligne en quelques chiffres les contraintes pesant sur l'agglo en matière de transports publics, qui représentent un budget de 55 Millions d'Euros pour l'Agglo, 31 M d'Euros sont payés par les collectivités locales, 7,11 M d'euros par la ville de Nîmes. Il reste un déficit qui est payé par les contribuables. Yvan LACHAUD ne souhaite pas augmenter les impôts des Nîmois qui sont déjà élevés.

Il souhaite au contraire envisager une solution « au moindre coût » tout en assurant une même qualité de service aux usagers, spécialement dans les quartiers de garrigues où les bus assurent des rotations

régulières, en étant quasiment vides dans la journée.

Les taxis : On peut prévoir un système de taxi pour les transports individuels. Chaque habitant téléphonerait la veille ou le matin pour l'après midi, « système à la carte et sur mesure » pour les usagers au prix d'un ticket de bus ! Ce qui serait générateur déjà d'une économie de 1 M d'Euros pour l'Agglo!

Mr LACHAUD propose aux habitants intéressés de venir assister aux ateliers de réflexion mis en place par l'agglo sur ce sujet fondamental pour le développement de la ville tout en respectant les contraintes environnementales pour le futur de nos enfants.

Pour toute info : Aller sur le site de l'Agglo

Madame QUILLES dit qu'avec les travaux en centre ville, il est difficile d'obtenir une réponse des services concernés. Elle préfère une desserte régulière le matin ou en milieu d'après midi.

E. GOMBERT demande des rotations des bus Tango, plus adaptées aux besoins des jeunes .

Les Liaisons routières et auto routières :

Le contournement Ouest :

Il existe une saturation de la RN 106 à 75 % à cause de l'accès autoroutier de NIMES OUEST.

La solution envisagée est donc un « parcours autoroutier déplaçant cette entrée à l'autoroute plus au Nord » , libérant ainsi le trafic local vers le CHR, pour les habitants de la Vaunage et les nîmois.

C'est un projet de 200 à 300 Millions d'Euros, avec les acquisitions foncières nécessaires .

Les villes d' ALES et de NIMES sont d'accord pour mettre en place un PPP (Partenariat Public Privé)

Une première étude (CPER) de 10 M d'Euros est votée pour étudier le tronçon « MILHAUD-CHR », afin de désengorger le carrefour de Caremeau, saturé aux heures de pointe par les véhicules souhaitant accéder à l'autoroute A9 par l'échangeur de Nîmes -Ouest, ce qui est une vraie priorité tant pour les habitants de l'Agglo , de la Vaunage, qui vivent quotidiennement un parcours du combattant, que pour la sécurité de l'accès au CHR de Caremeau en cas d'urgence !

A ce jour aucun tracé n'est arrêté. Tout est en réflexion .

Les délais : quelques années si un accord est trouvé rapidement avec VINCI pour construire cette nouvelle portion d'autoroute (nouvel accès NIMES NORD).

On pourra dégager Caremeau/la Vaunage d'ici 4 ans, avec une première partie assez lourde et en 7/8ans Caremeau /La Calmette, par une voie autoroutière plus normale, dont le tracé n'est pas choisi.

Le contournement Nord est plus difficile et plus lointain, d'autant plus qu'à ce jour aucun financement n'est envisagé. De plus , ce point est à instruire avec le Conseil Départemental.

Vous trouverez toutes les infos utiles sur le site de la DREAL.

Et sur le site « [www. contournementouest.fr](http://www.contournementouest.fr) »

Yvan LACHAUD propose aux personnes intéressées de venir assister aux réunions de travaux, dont certaines sont ouvertes au public sur demande.

2- LES PROBLEMATIQUES LIEES A L'EAU :

Il y aurait beaucoup à dire, surtout dans notre quartier !

L'exposé sur le contournement Ouest fut détaillé et le temps ne permet plus à Yvan LACHAUD, arrivé de très bonne heure à notre AGO (c'est nous qui n'étions pas prêts!) de traiter en détail les problématiques d'eau et d'assainissement de l'Agglo.

Il propose donc à ceux qui sont intéressés, de venir assister aux travaux des commissions

« EAU/ASSAINISSEMENT » et « TRANSPORTS » à l'Agglo

Voir le calendrier des réunions utiles avec le chef de cabinet d'Yvan LACHAUD et sur site de l'Agglo.

JM. MARTIN continue l'ordre du jour de l'AGO par un sujet fort attendu !

BILAN DE LA FETE :

JM MARTIN explique qu'en cette année 2016, le CA a choisi de « changer la formule » de la fête, avec plus d'attractions , moins de travail pour les membres du CA , mais avec toujours les quelques valeurs sûres du CQV: le concours de boules et l'apéro traditionnel où l'accueil, le partage , la bonne humeur et la convivialité coutumiers témoignent de la volonté renouvelée d'avoir « une vraie fête populaire de tous les Reboussiés de Villeverte » ! .

Une *pena*, un orchestre de 4 personnes avec attractions chantées et dansées, une tombola, un traiteur pour le repas, en capacité de régaler les participants les plus exigeants .

Quelques photos de l'assistance et des attractions montrent que les habitants du quartier étaient nombreux (200 personnes environ). Le Président fait un bref sondage à mains levées pour recueillir les impressions

des habitants présents à la fête : 2 mains se lèvent pour dire leur satisfaction.

REVISION DU PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Nîmes :

Des ateliers ont été mis en place par les services de l'Urbanisme de Nîmes.

4 réunions, ouvertes aux habitants, ont été organisées dans les quatre secteurs géographiques de NÎMES où la ville est appelée à se développer, dont la dernière en Juin dans notre secteur Ouest de Nîmes à l'école de l'Eau Bouillie . .

JM Martin déplore qu'on y ait peu parlé du devenir des « garrigues habitées » dont le quartier de Villeverte est un exemple emblématique.

Le zonage actuel reste en vigueur jusqu'à fin Mars 2017 (N1, N2, N3 et N0).

Le calendrier de mise en place du nouveau PLU va s'allonger.

JP CHOQUET: demande que les dates buttoir soient mises sur le Blog de Villeverte afin que les habitants en soient bien informés. JM MARTIN assure que ce sera fait.

La date limite de publication du PLU pourrait se situer à fin 2017 avant le process de modifications , l'approbation et la publication ensuite.

A ce jour, la date de l'enquête publique n'est pas encore fixée selon nos informations ?

LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE DANS NOTRE QUARTIER:

JM MARTIN accueille Mme FONTAINE et Mr Cyril BACHELOT d'ORANGE qui viennent informer les habitants sur l'avancée des travaux de mise en place de la FO sur le secteur de Villeverte.

Un exposé documenté avec de nombreuses photos et plans des divers secteurs de notre quartier se déploient alors sous nos yeux..

Rappel historique (par JM Martin):

Janvier 2011 : ALSATIS permet d'attendre l'arrivée de la fibre, une solution provisoire avec ses aléas, ses limites et ses avantages pour certains d'entre nous.

En 2012, Dans le plan de zonage du déploiement de la fibre optique de la ville de Nîmes, défini en 5 zones distinctes, JP FOURNIER s'engage personnellement pour que « Que Villeverte soit la Zone 2 , à équiper en priorité sur NÎMES et l'AGGLO » , et donc cette exigence est transmise et actée vis à vis d'Orange, attributaire du marché d'équipements structurels par la SACEM.

2012/2013 : Orange affirme qu'au troisième trimestre 2013, la fibre sera dans notre quartier !

En 2013 : on repousse les dates à 2014 !

Ce calendrier est confirmé par les élus, avec les offres commerciales d'Orange fin 2014

Le 08/01/ 2015 JP Fournier signe une convention avec Salomon Botton d'Orange et Philippe VIALA d'ERDF, permettant à la ville de Nîmes de bénéficier de la fibre sur tout son territoire fin 2016!

En 2015 : ce sera pour fin 2015 , sans aucune explicationspuis pour 2016 !

Début 2016, après une nouvelle étude de charge, seuls 5 poteaux posent encore problème dans notre quartier mais rien n'avance sur Villeverte en général... !

Le 14/06/2016 : Une réunion publique est organisée par le CQV , avec T. PROCIDA, P. FOURQUET, ENEDIS et ORANGE pour tenter de débloquer la situation et faire une offre commerciale au bénéfice des habitants de Villeverte.

A cette date, 1 logements sur 4 de Nîmes est relié ! Franck PROUST s'inquiète de ces grands retards...

Janvier 2017 :

L'armoire au bas du Chemin du Paratonnerre est allumée et la desserte des logements éligibles peut commencer dans le chemin du paratonnerre jusqu'au numéro 1200. La partie haute du ch du paratonnerre est éligible jusqu'à la maison de Mr Pascal. Le reste suivra Travaux au second trimestre 2017.

Exposé de Mme FONTAINE

Villeverte est un quartier difficile pour le déploiement de la fibre.

On a eu des difficultés techniques sur l'ensemble des échéances, mais il y a de bonnes nouvelles : en effet, une étude rue par rue sur ensemble du quartier de Villeverte est en train d'être réalisée avec les complexités à prendre en compte sur certains points. Orange veut vraiment équiper le QV , mais il existe toujours des problèmes sur les quelques poteaux en surcharge.

Un expert d'Orange va étudier la faisabilité pour tous les logements , y compris dans les impasses pour faire un repérage des élagages publics et privés , des divers travaux nécessaires pour assurer un accès fibre/maison.

1200 logements sur Villeverte, y compris les Hauts de Nîmes à partir de 3 zones élémentaires, chaque « armoire » desservant 400 logements.

En Décembre 2016, 71 nouveaux logements sont ainsi devenus éligibles, 200 sont en travaux et en cours de pose actuellement.

Mme FONTAINE déclare travailler avec la Mairie pour obtenir les autorisations nécessaires pour poser des poteaux bois en aérien afin de se substituer aux poteaux ENEDIS en surcharge.
Il subsiste, selon Mme Fontaine, des problèmes d'implantation pour ces nouveaux poteaux bois à cause des chemins de garrigues, bordés par des murs en pierres sèches.

Mme FONTAINE nous assure qu'ayant commencé tôt, Orange finira tôt !!!
Mr PROCIDA, présent à l'AG, déclare que depuis Octobre 2016, date du constat des surcharges sur les poteaux ENEDIS, aucune demande d'ORANGE n'est parvenue aux services de la voirie pour la pose de ces fameux poteaux en bois !
Il pense qu'ORANGE a été trop ambitieux : la ville a annoncé des dates indiquées par ORANGE lors des AG dans les comités de quartier, qui ne sont pas respectées. Les gens sont mécontents, et, force est de constater, qu'ORANGE ne tient pas ses engagements de calendrier !
Il y a eu une réunion fin Décembre entre Franck POUST, P. FOURQUET, ORANGE, et le cabinet de T. PROCIDA. A ce jour Orange n'a encore rien fait : aucune demande d'installation de poteaux en bois n'est parvenue au service concerné de la mairie.

Thierry PROCIDA réaffirme que la Mairie veut travailler avec Orange, mais que Orange doit venir vers la Mairie pour formaliser ses demandes d'autorisations administratives et techniques, que la Mairie ignore encore l'avancement des travaux et les besoins d'Orange.

Marc FERRIER

C'est Cloche Merle! Cela fait 3 ans qu'on nous parle de ces poteaux bois !
Alors comment on fait concrètement pour ces poteaux bois ? La mairie attend vos demandes ???

JP CHOQUET, membre du conseil syndical des Hauts de Nîmes, rappelle qu'il suit ce dossier de près depuis des années, pour les Hauts de Nîmes. Il a rencontré à Paris certains dirigeants d'Orange, responsables du déploiement de la fibre en France, dont Nîmes bien sûr ; Ainsi, on apprend qu'une convention de partenariat peinait à se signer entre ENEDIS et ORANGE pour la partie aérienne dans notre quartier sur 13 poteaux, puis pour la France entière !!!
2 armoires ont été posées en 2014, une au Rond point de Villeverte, une chemin des seringas.
JP CHOQUET rappelle qu'Orange a l'obligation, de par son contrat avec la SACEM, de desservir les logements dans un délai de 6 mois !

Pour les Hauts de Nîmes, il a fallu 18 mois depuis début Septembre 2015 jusqu'à la desserte des logements. Selon Orange, s'est allé « vite » car un câblage existait en sous-sol dans la copropriété mais il y avait aussi un enjeu commercial positif fort pour Orange, donc la fibre optique est posée ds les Hauts de Nîmes et alentours : 328 logements sont ainsi équipés, qui tous ont souscrit un abonnement commercial chez Orange !

A ce jour, pour le reste du quartier de Villeverte, aucun habitant n'est encore desservi !
Mr BACHELOT affirme qu'il travaille pour l'avenir, même si la collaboration avec ENEDIS est difficile.

Il convient que ce fut « facile » pour les H de N, grâce au câblage existant.
Un gros travail reste à faire pour le reste du quartier. Dès l'obtention des autorisations administratives pour une rue, Orange va continuer « méthodiquement sa marche en avant, rue par rue » !
Pour les 342 logements en desserte aérienne par de nouveaux poteaux, Orange va demander une autorisation en mairie pour la pose des fameux poteaux bois !
258 logements sont encore en réflexion et travaux entre ENEDIS et ORANGE.
Côté Route d'Alès 38 et 99 logements sont éligibles.
La zone T2 2017 (zone orangée sur les plans) est en cours de travaux.
La zone verte est en cours d'étude en attente du retour d'ENEDIS.
Fin 2017 : zone rouge car en attente de poteaux. Un exemple de complexité : le chemin de la Capitelle Pointue, très long, s'étend sur 3 segments.

Le reste de l'exposé est une présentation d'une liste de groupe de logements éligibles, selon les secteurs géographiques concernés :

Chemin de la Préfecture et Ancienne Route d'Anduze, impasse de la Chesnaie, Orange va demander à la mairie une autorisation de poser de nouveaux poteaux bois et la possibilité de passer sur les poteaux d'éclairage public. En effet ORANGE ne peut pas réussir à installer la fibre tout seul, il doit oeuvrer avec les divers partenaires impliqués. Desserte prévue début 2017.

Une difficulté subsiste au Chemin de la Cigale : un élagage sera nécessaire tant sur le domaine public que sur les parcelles privées pour déployer la fibre en aérien.

Thierry PROCIDA assure que la ville fait l'élagage sur le domaine public. Dans le domaine privé, la mairie adresse une mise en demeure au propriétaire concerné pour que les travaux soient faits.

Mr GUIGOU

dit qu'Orange se moque des gens car il n'a même pas le haut débit et Orange lui a répondu que cela dépendait du conseil Général. !

JP POLLONO évoque les intérêts économiques entre ORANGE/ ENEDIS :Mairie et Conseil Général !

Il conseille de lire « QUE CHOISIR/50 millions de Consommateurs » qui a fait un numéro spécial édifiant sur ce sujet...

Marc FERRIER rappelle que Mr DOUAY avait mis les poteaux de l'éclairage public en 2 mois chemin de la Préfecture à l'époque sur les mêmes poteaux dont Orange nous parle aujourd'hui !

En conclusion de ce long débat sur la fibre, Mr BACHELOT déclare qu'un effort particulier est apporté sur le secteur de Villeverte qui s'avère très complexe à équiper pour ORANGE, et, qu'à ce jour, il ne sait pas encore si il y aura des zones non éligibles dans le quartier de Villeverte. .

LE POINT SUR LA VOIRIE

Trois réunions sur place : le chemin de la Capitelle Pointue a été entièrement retracé et refait dans sa partie haute après deux ans d'attente et un an dû aux travaux d'études menés par la Mairie. Ces travaux ont été financés par le budget municipal de la Voirie.

Après trois réunions sur place, le chemin du paratonnerre a enfin reçu deux ralentisseurs, « coussins berlinois » attendus depuis plusieurs années : la signalétique au sol a été refaite deux fois sur ce chemin qui est l'une des principales pénétrantes de la ville au trafic venant d'Alès et du nord de Nîmes. Le stop au bas de ce chemin a plusieurs fois été remis en place (dégradations dues au trafic) sur le budget du Conseil de Quartier Garrigues Ouest.

Nouvelles règles fixées par la Mairie (Conseil de Quartier) : dorénavant, les demandes de travaux et aménagement devront être soumises au comité de quartier qui se chargera de faire valider ses demandes par les riverains.

LOTISSEMENT DE LA POINRE NORD DU PARATONNERRE

Le lotissement « **Garrigues du Paratonnerre** » a pris 5 mois de retard dans sa commercialisation. Aucune parcelle n'est encore vendue.

Un bassin de rétention supplémentaire a été implanté coté Ouest de la RN 106 : Où se déverse-t-il ?

Jean Pierre CHOQUET attire l'attention de l'Assemblée Générale, carte à l'appui, sur les faits suivants : Mr Pascal, responsable de GGL avait assuré lors de l'AGO de 2015, selon le PC déposé, que

-des murs en pierres sèches de 1,80 m de hauteur borderaient tout le lotissement, à la charge du

lotisseur, afin de respecter la « **Charte de la Garrigue** »

-que le chemin central serait ouvert à tous.

Il semble que ces engagements ne soient pas tenus par le lotisseur sur 3 points au moins :

1-**Les murs de pierres sèches** seraient à la charge des acquéreurs, et donc **pas automatiques !**

2-**Le chemin central**, véritable lien entre les 2 parties du quartier, qui devait être libre à la circulation, serait fermé, **interdit d'accès aux habitants du quartier.**

3- **Un éclairage public** devait être implanté **autour du lotissement**, cet éclairage est **supprimé.**

4- Quel sera le traitement des bords de chaussée entre les limites du lotissement et les voies publiques ?

Les riverains du quartier demandent que les armoires techniques soient déplacées et cachées .

QUESTIONS DIVERSES :

Sécurité : De nombreux cambriolages cette fin d'année au moment des fêtes . Pensons à l'opération « **voisins vigilants** »

Mediabus :Nous attendons toujours une décision des services de la Mairie pour le passage du Médiabus dans notre quartier , dont la tournée a été établie depuis des années...

Sangliers :Les sangliers continuent de détruire nos clôtures et terrains ! Les contraintes de la Préfecture ne permettent pas une réactivité suffisante ! Je vous ai communiqué les coordonnées du lieutenant de louveterie en charge de Nîmes. Une extension des conditions de chasse est à l'étude (cf. Ségolène ROYAL) ; en 2015, 40 00 sangliers ont été abattus officiellement dans le Gard, département de France le plus peuplé !

Inondations : Le problème de Mr Morel et du creusement des 400 m de Cadereau en aval du bassin de rétention de la Route de Lédignan après le pont SNCF n'est toujours pas mis à l'ordre du jour . Nous demandons une attention toute particulière à Mr PROCIDA, lors du Conseil de Quartier Garrigues Ouest. Mr PROCIDA affirme que peu de demandes émanent du CQV.

Le BLOG de l'association toujours animé par Norbert VIVES : 10% d'abonnées de plus en 2016, comme chaque année. *Depuis sa création fin 2008, 65 500 « visiteurs uniques », 540 articles de publiés, 50 visites chaque jour, en moyenne.*

VIDE -GRENIERS : Pas de vide-greniers en 2016 : nous mettrons en place une nouvelle formule pour 2017 avec Didier Arnaud, en tenant compte des délais administratifs qui se rallongent !

Points divers : Si vous souhaitez voir des points inscrits à l'ordre du jour de l'AGO , merci d'annoncer les points que vous souhaitez aborder lors des débats.

La séance est levée à 12 h 10 .

Un pot de l'amitié , autour des traditionnelles « galettes des rois » appréciées de tous, réunit les présents pour un sympathique moment de partage et de discussions à bâtons rompus !